



En Bourgogne, un emploi sur cinq relève de la fonction publique

Avec 134 600 emplois, la fonction publique représente un cinquième de l'emploi bourguignon. Si l'État est le principal employeur, le versant hospitalier tient, en Bourgogne, une place importante. Les femmes occupent plus de six emplois sur dix. Dans la fonction publique territoriale, le personnel est plus âgé et moins qualifié que dans les fonctions publiques d'État et hospitalière.

Régine Bordet-Gaudin, Mélanie Bouriez (Insee)

En Bourgogne, 134 600 agents travaillent dans l'un des trois versants de la fonction publique en 2011. Cela représente 21 % de l'emploi total de la région. Avec 82 emplois publics pour 1 000 habitants, le taux d'administration classe la Bourgogne dans la moyenne des régions de province (France métropolitaine, hors Île-de-France).

L'emploi public est bien implanté en Côte-d'Or, où il participe à hauteur de 22 % à l'emploi total. Dijon, siège de la préfecture de région, dispose en effet de fonctions de décision, de pilotage et de gestion des ressources des administrations et

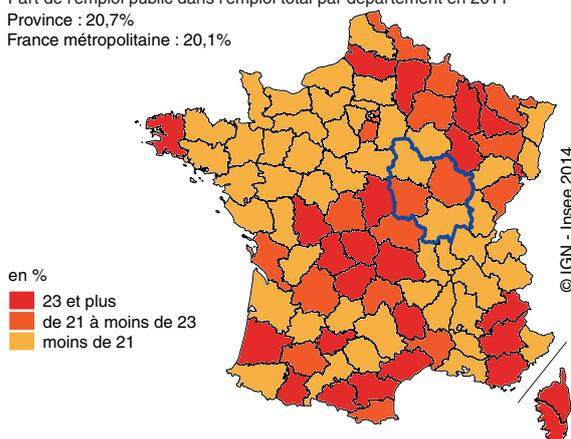
des collectivités. Pour la fonction publique d'État, le département concentre ainsi 44 % des agents travaillant en Bourgogne. Le taux d'administration de la Côte-d'Or est aussi l'un des plus élevés de France, avec 98 emplois publics pour 1 000 habitants.

Le poids relatif de la fonction publique sur un territoire dépend aussi de la nature de son tissu productif : moins la sphère privée sera développée, plus l'emploi public pèsera. Dans la Nièvre, il représente ainsi 23 % de l'emploi total, bien que le taux d'administration du département soit inférieur à la moyenne de province, avec 80 agents pour 1 000 habitants.

La Saône-et-Loire et l'Yonne figurent parmi les tiers des départements les moins administrés de France.

1 L'emploi public moins implanté dans les quarts nord-ouest et sud-est

Part de l'emploi public dans l'emploi total par département en 2011
Province : 20,7%
France métropolitaine : 20,1%



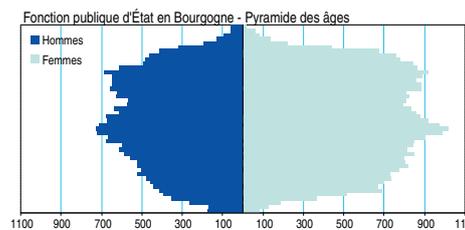
La fonction publique d'État, premier employeur

L'État, avec 54 000 agents, est le premier employeur public ; la moitié de ses effectifs relève de l'Éducation nationale. Les deux autres versants comptent moins de salariés.

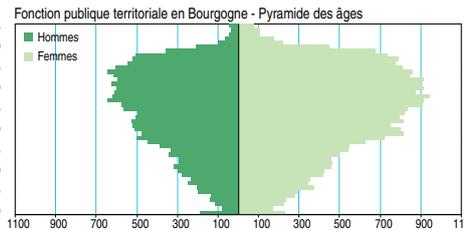
La fonction publique territoriale emploie 43 400 personnes, largement réparties sur l'ensemble du territoire puisque 23 100 agents travaillent dans les communes.

Avec ses 37 200 emplois, le versant hospitalier prend, en Bourgogne, une place importante dans l'emploi public. Il rassemble 28 % de la fonction publique, contre 22 % en moyenne de province. Il pèse également davantage dans l'économie régionale : 5,7 % de l'emploi total, contre 4,6 % en province. La Bourgogne se classe ainsi aux premiers rangs des régions françaises avec le Limousin et la Picardie.

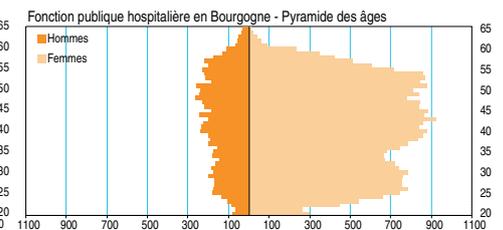
2 Fonction publique d'État : une répartition des âges plutôt équilibrée



3 Fonction publique territoriale : de nombreux seniors



4 Fonction publique hospitalière : un personnel très féminin



Champ : postes principaux actifs et non annexes au 31/12/2011 au lieu de travail, y compris emplois aidés
Source : Insee, Siasp 2011, établissements employeurs.

Les hôpitaux de la région concentrent, comme ailleurs, la majeure partie des effectifs : 85 %. Mais les établissements pour personnes âgées, très présents en Bourgogne, emploient plus de 12 % des agents de la fonction publique hospitalière contre 8 % en province.

Davantage de femmes dans le versant hospitalier

Les femmes sont largement majoritaires dans la fonction publique. Elles occupent 65 % des emplois, alors qu'elles participent pour moitié à l'emploi total de la région.

Comme dans le secteur privé, elles exercent leur activité dans des filières traditionnellement très féminisées, celles de l'enseignement, de la santé et du médico-social. C'est pourquoi le versant hospitalier est plus féminisé que les autres : sur dix salariés, huit sont des femmes. Les filières soignante (infirmière, aide-soignante...) et administrative (secrétaire médicale, agent d'accueil...) sont presque exclusivement féminines. Il en va de même, dans la fonction publique territoriale, pour les filières administrative (secrétaire de mairie...) et médico-sociale (éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de soins...). La fonction publique territoriale est de loin la plus âgée : 36 % du personnel a plus de 50 ans, 20 % seulement moins de 35 ans. Cette structure par âge très déséquilibrée est liée en partie aux transferts d'agents de l'État vers la fonction publique territoriale dans le cadre de la deuxième vague de décentralisation, qui ont freiné le recrutement d'agents plus jeunes par voie de concours.

5 L'emploi public hospitalier très présent en Bourgogne

Effectifs de la fonction publique selon le versant en Bourgogne en 2011

	Bourgogne		Province			
	Nombre d'emplois	Répartition (%)	Poids dans l'emploi total (%)	Taux d'administration *	Poids dans l'emploi total (%)	Taux d'administration *
Fonction publique d'État	54 000	40	8,3	33	8,9	36
Fonction publique territoriale	43 400	32	6,7	26	7,1	28
Fonction publique hospitalière	37 200	28	5,7	23	4,6	18
Ensemble	134 600	100	20,7	82	20,7	82

* Le taux d'administration est le rapport (multiplié par 1000) entre le nombre de postes de travail salariés des fonctions publiques et le nombre d'habitants.
Champ : postes principaux actifs et non annexes au 31/12/2011 au lieu de travail, y compris emplois aidés
Source : Insee, Siasp 2011, établissements employeurs.

Le versant hospitalier emploie davantage de jeunes. Ses effectifs comprennent les internes hospitaliers, dont une partie rejoindra le privé à l'issue de sa formation. De plus, les quotas annuels d'infirmiers ont augmenté à partir des années 2000. Les seniors sont aussi moins nombreux car les personnels en contact direct et permanent avec les malades comme les infirmiers ou les aides-soignants, pouvaient bénéficier jusqu'en 2010 d'un départ à la retraite anticipé.

Versant territorial : 8 % de cadres

La fonction publique d'État est la plus qualifiée : un agent sur deux assure des fonctions de décision, de conception ou d'encadrement (catégorie A). La place des enseignants, qui relèvent presque tous de la catégorie A, explique la prédominance des cadres ; hors corps enseignant, les fonctions d'encadrement n'occupent plus que 2 agents sur 10. La spécialisation par filière et métier influence le taux d'encadrement. Le versant hospitalier, où d'importantes mesures de revalorisation sont intervenues récemment, notamment celle des infirmiers d'État, emploie 26 % de cadres A, alors que la fonction publique territoriale, où le personnel technique est nombreux, n'en compte que 8 %. L'emploi public est, dans l'ensemble, aussi qualifié en Bourgogne qu'en province. Seul le versant hospitalier se distingue avec des fonctions d'exécution plus présentes : 56 % de catégorie C, contre 52 % en moyenne provinciale.

Sources et définitions

Le système d'information sur les agents des services publics (SIASP), produit par l'Insee à partir de l'exercice 2009, recense les données sur l'emploi et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique : fonction publique d'État (FPE), fonction publique territoriale (FPT) et fonction publique hospitalière (FPH).

Il est alimenté par les fichiers de paye de l'État pour la majorité des agents relevant de la fonction publique d'État. Il s'appuie aussi sur les DADS (déclarations annuelles de données sociales) pour les agents de la FPT et de la FPH et une partie de ceux de la FPE.

Le périmètre de la fonction publique renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public.

Pour en savoir plus

- L'emploi dans la fonction publique en 2012 - Baisse dans la fonction publique d'État, hausse globale dans les deux autres versants de la fonction publique - Insee Première n°1496, avril 2014
- La fonction publique d'État en Bourgogne : 8 % de l'emploi de la région - Insee Dimensions Bourgogne n° 195, février 2014

Insee Bourgogne
2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex

Directeur de la publication :
Moïse Mayo
Rédacteur en chef :
Chantal Prenel

ISSN : 2416-898X
© Insee 2014

